

Siège : 13 bis Rue du Docteur Rocheblave 30260 QUISSAC
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-trois et le cinq avril, à dix-huit heures et cinq minutes, le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Piémont Cévenol s'est réuni au foyer de Ledignan au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de Monsieur Fabien CRUVEILLER, Président de la Communauté de communes du Piémont Cévenol.

Date de convocation : le 30 Mars 2023

Date d'affichage : le 30 Mars 2023

Nombre de délégués : 57

En exercice : 57

Présents : 39

Votants : 39 + 14 = 53

Votants par procuration : 14

Absents excusés : 2

Absents : 2

Présents : MM. TRINQUIER Gilles, ZUCCONI Jean-Pierre, GAUBIAC Laurent, CAHU Robert, ROUDIL Joël, FURESTIER David, BRESSET Cyrille, DAUTHEVILLE Jacques, CLAVEL Christian, CONDOMINES Robert, SIPEIRE Jacky, LAGARDE Jean-Louis, CAUVIN Bernard, VIALA Christian, CASTELLVI Jean-Marie, FELIX Freddy, CASTANON Philippe, FOUGAIROLLE Michel, GRAS Guillaume, Mme AUBERT Martine, MM.CATHALA Serge, DREVON Nicolas, Mme MARTIN Catherine, MM.BARON Jérôme, WEITZ Bruno, M.BERTO Stéphan, Mmes DRACS Marie Andrée, GIBERGUES Laetitia, MM. MOH Cyril, FERRAULT Claude Mmes MEUNIER Hélène, ROUX Florence, MM.CUENOT Jean-Louis, MAZAUURIC Pierre, SOULIER Cyril, Mmes AGNIEL Virginie, LAURENT Stéphanie, M.MONEL José.

Procurations :

M. JEAN Lionel à Mme LAURENT Stéphanie

M.HERNANDEZ Frédéric à M. CATHALA Serge

Mme MOURET Aube à M. CRUVEILLER Fabien

M.MARTIN Laurent à M. CASTANON Philippe

Mme SEGURA Delphine à M. CAUVIN Bernard

M. JAHANT Guy à M. GAUBIAC Laurent

M. ACQUIER Jean-Yves à M. MOH Cyril

M. SEMENOFF Serge à M. FOUGAIROLLE Michel

Mme BARBIER Mireille à Mme AUBERT Martine

M. FIORENZANO Johan à Mme MARTIN Catherine

Mme ROTTE Sandrine à M. DREVON Nicolas

MM. TARQUINI Joseph à Mme DRACS Marie Andrée

Mme MASOT Alexandra à M. MONEL José

Mme BARON Réjane à Mme ROUX Florence

Absents excusés: MM. GAILLARD Olivier, MOLINES Louis

Absents: M.OLIVIERI Bruno, Mme TARNOWSKI Gabrielle.

Secrétaire de séance : M. CAUVIN Bernard

Début de séance : 18h35

Délibération n°046/2023 : Vote du budget de l'Office de Tourisme Intercommunal exercice 2023

Fabien CRUVEILLER expose les conditions de préparation du budget de l'Office de Tourisme Intercommunal du Piémont Cévenol exercice 2023 et propose que celui-ci soit voté par chapitre. Cette proposition reçoit l'aval unanime de l'assemblée.

Il présente les chiffres pour les sections de fonctionnement et d'investissement

Le Conseil communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2121-31, L2122-21, L2343-1 et 2, R2342-1 à D2342-12,

Vu le Débat d'Orientations Budgétaires en date du 29 mars 2023,

Considérant le résultat d'exécution du budget 2022 et l'affectation des résultats 2023 du budget de l'Office de Tourisme Intercommunal en date du 8 mars 2023,

Considérant que les budgets 2023 doivent être votés avant le 15 avril 2023.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

PROCEDE au vote par chapitre

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	CHAPITRE	PROPOSITIONS	VOTES EXPRIMÉS
D E P E N S E S	011 - Charges à caractère général	103 056,11 €	Unanimité
	012 - Charges de personnel et frais assimilés	170 974,00 €	Unanimité
	014 - Atténuations de produit	12 000,00 €	Unanimité
	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	114 655,43 €	Unanimité
	65 - Autres charges de gestion courante	29 559,44 €	Unanimité
	67 - Charges exceptionnelles	10 028,82 €	Unanimité
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		440 273,80 €

	CHAPITRE	PROPOSITIONS	VOTES EXPRIMÉS
R E C E T T E S	013 - Atténuations de charges	3 250,00 €	Unanimité
	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	23 717,18 €	Unanimité
	70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	400,00 €	Unanimité
	73 - Impôts et taxes	132 329,26 €	Unanimité
	74 - Dotations, subventions et participations	274 577,36 €	Unanimité
	75 - Autres produits de gestion courante	6 000,00 €	Unanimité
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		440 273,80 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

	CHAPITRE	PROPOSITIONS	VOTES EXPRIMÉS
D E P E N S E S	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	264 310,26 €	Unanimité
	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	23 717,18 €	Unanimité
	20 - Immobilisations incorporelles	8 384,00 €	Unanimité
	21 - Immobilisations corporelles	330 791,60 €	Unanimité
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	627 203,04 €	

	CHAPITRE	PROPOSITIONS	VOTES EXPRIMÉS
R E C E T T E S	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	114 655,43 €	Unanimité
	10 - Dotations, fonds divers et réserves (FCTVA)	326 754,66 €	Unanimité
	13 - Subventions d'investissement	185 792,95 €	Unanimité
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	627 203,04 €	

ADOpte à l'unanimité le budget de l'OTIPC exercice 2023

Pour mémoire les montants totaux des chapitres par section sont arrêtés comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	440 273,80 €	440 273,80 €
INVESTISSEMENT	627 203,04 €	627 203,04 €
TOTAL	1 067 476,84 €	1 067 476,84 €

Christian CLAVEL demande quel est le montant estimé pour la taxe de séjour 2023 ?

Nicolas DREVON indique que le produit de taxe de séjour est estimé à 113 000 € comme l'année dernière, mais il espère que le montant sera un peu plus élevé notamment du fait de la mise en place du logiciel de déclaration de taxe de séjour.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil communautaire.



**PIÉMONT
CÉVENOL**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le Président

Fabien CRUVEILLER

Certifiée exécutoire compte-tenu :

- de la transmission en sous-préfecture le :
- de la publication :

